# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-247200686-20261005-D_05_10_2026_16-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

**Délibération n°05-10-2026-016**
*2.1 Document d'urbanisme*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
## *Séance du Lundi 5 octobre 2026*

| | |
|---|---|
| Date de convocation | 29 septembre 2026 |
| Date d'affichage | 29 septembre 2026 |

| | |
|---|---|
| Membres en exercice | 55 |
| Membres présents | 42 |
| Votants | 46 (dont 5 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 5 octobre à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Boëssé le Sec, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 42 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Bruno CEPRÉ, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, Mme Odile GESLIN, M. Alexis GITS, M. Thierry GUÉRIN, M. Michaël LEBLANC, Mme Sylvie LEMOINE, Mme Caroline LERAT, M. Nicolas MARHADOUR, Mme Myriam MORAND, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, , M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, Mme Christelle POURCEAU, M. Frédéric POURRIOT, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Guy WERMEISTER.

**Etaient représentés** : 0.

**Pouvoirs** : 5 – M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Frédéric POURRIOT, M. Joël CIRON ayant donné pouvoir à M. Arnault de CALONNE, M. Dominique MORANCÉ ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Willy PAUVERT ayant donné pouvoir à M. Didier TORCHÉ, Mme Céline PELLETIER ayant donné pouvoir à Mme Sophie DOLLON.

**Etaient excusés** : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, Mme Danièle CHARTRAIN, Mme Angélique GOURAUD, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. Michel ODEAU, Mme Émilie PEROUX.

**Secrétaire de séance :** Mme Patricia ÉDET.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

# PLUI : PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°3 DU PLUI

Le Conseil de communauté,
Vu le Code de l'urbanisme,
Vu la loi n° 2025-1129 du 26 novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme et du logement,
Vu la délibération du 25 novembre 2020 approuvant le PLUi,
Vu le rapport du Président présenté par M. Thierry RENVOIZÉ, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire et l'urbanisme,

Considérant que la modification n°3 a pour objectif des modifications de zonage pour quelques activités isolées et des évolutions du règlement écrit. Elle ne pourra comprendre que des modifications non susceptibles d'avoir des effets notables sur l'environnement. La procédure comprendra la consultation des personnes publiques associées puis, sous réserve de l'absence d'évaluation environnementale, une participation du public par voie électronique.

Après en avoir délibéré,

**PRESCRIT** la modification n°3 du PLUi selon les objectifs exposés.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à engager et conduire la procédure.

**AUTORISE** le lancement d'une consultation afin de retenir un cabinet d'urbanisme.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires.

| |
|---|
| Adopté à l'unanimité des membres votants<br>Mme Amandine FOURNIER, n'ayant pas pris part au débat ni au vote<br>Voix pour : 46<br>Voix contre : 0<br>Abstention : 0 |

Fait et délibéré en séance publique
Le 5 octobre 2026

Pour extrait conforme
Le 6 octobre 2026

Le Secrétaire de séance

Mme Patricia ÉDET

Le Président

M. Didier REVEAU